Dans une démarche d'accompagnement optimisé, l'association ACTIOM intègre des services innovants et complémentaires

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV

Remboursement de votre cotisation mensuelle d'un bénéficiaire en cas d'hospitalisation* :
- Si hospitalisation entre 8 jours et 30 jours : 1 mois
- Si hospitalisation entre 30 et 60 jours : 2 mois
- Si hospitalisation supérieure à 60 jours : maximum 3 mois

PREVIFIL

PREVIFIL MOBILITÉ offre la possibilité de vous sécuriser au quotidien dès lors que vous êtes reconnu GIR* 1, 2 et 3 (postérieur à la date d'adhésion, prise en charge totale par l'association). Nos émetteurs connectés disposent d'un bouton SOS, d'un haut-parleur et de capteurs intelligents afin de déclencher automatiquement l'alerte en cas de chutes, prévenir notre plateau et vous géolocaliser. Suivant le cas, nous contacterons votre famille, ou les secours.

mutac
LA MUTUELLE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Une garantie de remboursement de frais d'obsèques selon le niveau de garantie souscrit. (Présent dans les formules 3-4-5 et H2).
OFFRE ACTIOM

MIC
Mutuelle de l'Ile de la Cité
SANTÉ & PRÉVOYANCE

Prime de naissance (montant fixé selon le niveau souscrit).
OFFRE MIC

Manéo
OPTICIENS

Une enseigne d'optique nouvelle génération. Les clients choisissent une paire de lunettes de marque, on leur offre une 2ème paire de même valeur. Et pour les verres ? Pareil.

LA SOLUTION SANTÉ MUTUALISÉE, ACCESSIBLE À TOUS !

- ✓**Une mutuelle ouverte à tous**
- ✓**Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national**
- ✓**Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires**
- ✓**Une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations**
- ✓**Un numéro unique en France pour toutes vos démarches (05 64 10 00 48)**

www.associationactiom.org

ASSOCIATION ACTIOM - MA COMMUNE MA SANTÉ
ADRESSE POSTALE : 90 avenue Thiers - 33100 Bordeaux
N° AGRÉMENT : W332016997

Ma Commune Ma Santé

LE DROIT À LA COUVERTURE SANTÉ *pour tous !*

05 64 10 00 48
Prise de rendez-vous & Service conseil/gestion
souscription@associationactiom.com

Une solution proposée par ACTIOM
UNE ASSOCIATION *au service de tous*

L'association ACTIOM « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents dans le domaine de la complémentaire santé, en étroite collaboration avec ses partenaires assureurs et mutualistes.

L'objectif commun est donc de proposer les garanties les mieux adaptées (options, tarifs, services et avantages complémentaires) auprès des administrés des Communes et Départements partenaires.

ACTIOM

UNE ASSOCIATION *au service de tous*

Le dispositif Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Grâce au partenariat de votre commune avec l'association ACTIOM vous bénéficiez ainsi des meilleures garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix calculé selon votre profil et vos véritables besoins.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- Habiter une commune partenaire (résidence principale ou secondaire)
- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
- ou être employé territorial ou agent municipal au sein d'une commune partenaire.

NOS *implantations*

+ de 4 000 communes
3 départements
+ de 30 000 bénéficiaires

COMMENT M'INFORMER ET ME FAIRE ACCOMPAGNER

Je contacte un conseiller par téléphone !

05 64 10 00 48

Service Conseils & Prise de RDV
(prix d'un appel local)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation des services et outils
- Prise de RDV et inscription à la permanence de ma commune.

Je rencontre mon référent local, lors de la prochaine permanence !

Renseignements auprès de votre CCAS ou inscription directe au 05 64 10 00 48

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé

(adhésion, résiliation, modification ...)

NOS *partenaires*

PAVILLON PRÉVOYANCE MUTUELLE SANTÉ
MIE
Miltis
Manéo
PREVIFI
Harmonie mutuelle
mutac
MIC